

Synthèse du cours « La France au XIXe siècle »

Le XIXe siècle en France a été une période de profonds changements et d'instabilité politique. Bien que la Révolution française eût lieu en 1789, son onde de choc s'est poursuivie jusqu'au dernier quart du XIXe siècle, lorsque la France a enfin trouvé l'équilibre politique républicain, avec un pouvoir qui se situe principalement là où se trouve le pouvoir financier. Dans le même temps, les bouleversements scientifiques et techniques ont modifié la société française, une nouvelle classe est apparue, celle du prolétariat et des ouvriers, plus mobile et moins conservatrice que les paysans. Profitant de l'influence de plus en plus faible de la noblesse et du clergé sur les affaires du pays, la bourgeoisie libérale et réformatrice s'impose désormais comme une classe sociale déterminante, stimulant l'expansion industrielle. Après la fin des ambitions de Napoléon, les changements s'opèrent lentement dans un contexte de crises et de ruptures nombreuses et successives : Deux empires (1803-1814 ; 1852-1870), trois monarchies (1815-1824 ; 1825-1830 ; 1830-1848), deux républiques (1848-1852 ; 1870), trois révolutions (1830, 1848, 1871), cette énumération résume bien un siècle de grandes turbulences dans l'Histoire d'un pays en quête de réconciliation nationale.

La Première République (1792-1804)

Appellation donnée à l'ensemble des régimes politiques qui se sont succédé en France durant les 4 années qui ont suivi la destitution de Louis XVI : la Convention nationale, le Directoire et le Consulat.

Durant la Convention nationale (1792-1795), le pouvoir est essentiellement aux mains du Comité de salut public (composé de plusieurs députés dominés par **Robespierre**). C'est pendant cette période qu'a lieu la Terreur. Entre 1795 et 1799, il est remplacé par le Directoire, organisme au sein duquel le pouvoir est exercé par cinq directeurs et deux assemblées élues au suffrage censitaire. Le Consulat (1799-1804) enfin est mis en place et sera gouverné par trois consuls (Lebrun, Cambacères et Bonaparte). Peu à peu, Napoléon Bonaparte prend tous les pouvoirs en devenant Premier consul.

Le premier Empire (1804-1815)

Soucieux de centraliser le pouvoir autour de sa personne. Le premier consul Napoléon Bonaparte crée la fonction de **préfet** (haut fonctionnaire nommé par l'État et dont la mission principale est de faire appliquer les décisions du pouvoir central dans le département dont il a la charge) et la **Banque de France** qui instaure une nouvelle monnaie, le franc germinal, qui reste stable jusqu'en 1914.

Le coup d'état de **Napoléon Ier**, s'autoproclamant empereur des Français, a eu lieu en décembre 1804 à Notre-Dame de Paris, en présence du pape venu de Rome. Le nouveau monarque absolu du peuple français souhaitait conquérir l'Europe, et peut-être aussi le monde. Cette conquête rencontre cependant plusieurs difficultés en Angleterre, en Prusse (Allemagne) et prendra fin avec une campagne militaire en Russie qui se terminera par une retraite désastreuse où près de la moitié de la Grande Armée a été anéantie.

En 1814, toute l'Europe forme une coalition contre la France, ce qui conduit à un affrontement à Leipzig, où les troupes françaises sont défaites. La France est envahie et l'empereur doit abdiquer. Il est fait prisonnier et exilé sur l'île d'Elbe, au large de la Toscane. Mais Napoléon s'échappe l'année suivante et, en mars 1815, il parvient à reprendre le pouvoir détenu par Louis XVIII (frère de Louis XVI). Mais ce retour de "l'ogre corse", comme on le surnommait, fut de courte durée, et se termina par la défaite finale contre les Anglais et les Prussiens le 18 juin, à Waterloo (Belgique). **Les Cent-Jours** de Napoléon sont terminés, il est cette fois-ci exilé à Sainte-Hélène, une petite île de l'Atlantique Sud, à 6 000 kilomètres de la France. La vie de Napoléon s'y est terminée en 1821.

La fin de l'Empire laisse la France économiquement diminuée et socialement divisée. De plus, son image s'était fortement dégradée ; tous ses voisins se méfiaient désormais de cette nation révolutionnaire et guerrière.

Le retour de la monarchie (1815-1848)

La réinstallation de **Louis XVIII** sur le trône de France en juillet 1815 marque le début de la **Restauration** et le retour de la monarchie absolue en France. Cependant, le nouveau roi ne pouvait ignorer un quart de siècle de réformes et de changements. Il "concéda" ainsi au pays une **Charte**, qui dépendait uniquement de la bonne volonté du monarque, mais maintenait certains des acquis fondamentaux de la Révolution, notamment ceux qui profitaient à la bourgeoisie. La Charte permettait également la formation de partis, et l'assemblée fut immédiatement divisée en trois courants principaux : à gauche, les **libéraux révolutionnaires** défendaient les libertés de 1789 ; au centre, les **constitutionnalistes** étaient favorables à une Charte ouverte et démocratique ; à droite, les **ultra-royalistes**, soutenus par la noblesse, voulaient la restauration des anciens privilèges.

Le règne de Louis XVIII vacille lorsqu'il engage l'armée française pour étouffer la Révolution espagnole ce qui détériorera sa réputation auprès des français, peu de temps après, gangrené par le diabète, il décédera en 1824.

La monarchie absolue se renforce lorsque **Charles X**, frère de Louis XVIII, monte sur le trône en 1825. Les sympathies de Charles X pour le camp monarchiste sont bien connues et une partie de la noblesse croit que le temps est venu de revenir à l'Ancien Régime. En mai 1830, pour consolider son autorité et promouvoir de nouvelles opportunités commerciales pour les pays, Charles X ordonne une expédition militaire contre Alger, qui est finalement prise en juillet. Puis, par une série d'ordonnances, il dissout l'Assemblée, supprime la liberté de la presse et réduit le nombre d'électeurs en augmentant le "prix" du droit de vote. Ces mesures provoquent la colère du peuple parisien, qui se révolte durant les "**Trois Glorieuses**", les 27, 28 et 29 juillet 1830. **La Révolution de Juillet** provoque finalement la chute de Charles X et son exil.

C'est au duc d'Orléans, descendant de Louis XIII et monarchiste modéré, que revient le trône de France, qu'il assume sous le nom de **Louis-Philippe 1^{er}**. Le nouveau roi des français dans ce qui sera qualifié de **Monarchie de Juillet (1830-1848)** n'apporta pas de changements radicaux à la Charte, mais pendant son règne, la menace d'un retour au pouvoir des monarchistes devint moins pressante. Après 1840, l'industrie textile, la construction de machines et la métallurgie se développent fortement, favorisées par l'essor des chemins de fer et de l'exploitation des ressources coloniales. Ces industries s'installent dans certaines villes et régions (Nord, Paris, Lyon) où la main-d'œuvre et les matières premières sont disponibles. Ces développements ont conduit à la formation d'une population ouvrière, le **prolétariat**, réceptive aux idées émergentes des théoriciens socialistes qui ont dénoncé la société capitaliste naissante créée par la bourgeoisie.

La fin du règne de Louis Philippe a été précipitée par une crise économique qui est apparue en 1847. Les mauvaises récoltes et la chute des ventes industrielles entraînent une hausse rapide du chômage et du mécontentement. L'opposition libérale réclame des réformes, les agriculteurs et les ouvriers exigent du travail. Une fois de plus, la foule parisienne se révolte et organise des barricades dans la capitale ; le 23 février 1848, la garde royale abat les manifestants, tuant une cinquantaine de personnes. Le lendemain, le roi abdique et peu après, la République est proclamée.

La Deuxième République (1848-1852)

L'avènement de la 2^{ème} république est accompagné de réformes radicales : le **suffrage universel** (qui excluait cependant les femmes) ; les **droits au travail** (limites d'âge, durée, cotisations pour la retraite et prime chômage) ; la peine de mort pour les crimes politiques est abolie ; la liberté totale de la presse est garantie ; l'esclavage dans les colonies est aboli. Cette République sociale, généreuse et idéaliste sera entre les mains d'un président, éligible pour quatre ans seulement, largement élu par le peuple français, à partir de décembre 1848, il s'appelait **Louis Napoléon Bonaparte**, il était le neveu du grand empereur.

Cependant, le 2 décembre 1851, jour anniversaire du couronnement de Napoléon Ier et de la victoire d'Austerlitz, Louis Napoléon Bonaparte achève son coup d'État un peu plus d'un demi-siècle après son illustre oncle. Il dissout l'Assemblée nationale et rédige une nouvelle Constitution. L'armée réprime durement les insurgés et arrête les opposants, dont une dizaine de milliers sont déportés en Algérie et en Guyane française. Bonaparte remporte le vote et oblige à nouveau le Sénat, dont tous les membres sont nommés par lui, à accepter une nouvelle constitution proclamant le **Second Empire**.

Le Second Empire (1852-1870)

Ce n'est pas un hasard si, au début de son règne, le nouvel empereur **Napoléon III** est parti pour renforcer son emprise sur la nation. La police a joué un rôle fondamental dans ce contexte, ayant la responsabilité de surveiller de près les citoyens et d'éliminer toute opposition. La presse était strictement contrôlée par une série de lois exigeant des journalistes qu'ils obtiennent une autorisation avant publication ; le droit de réunion était limité et la correspondance était espionnée secrètement. Victor Hugo est contraint à l'exil. En province, une propagande soigneusement entretenue vante les mérites du régime, un climat économique favorable s'instaure et le marché du travail s'améliore considérablement.

Sur le plan extérieur, l'Empire a tenté d'affirmer son influence et d'étendre son règne colonial : La Nouvelle-Calédonie est annexée en 1853 ; la conquête du Sénégal commence en 1854 ; toute l'Algérie à l'exception du Sahara est occupée en 1857 et Napoléon III s'y rend en 1860 ; l'armée française intervient également au Liban (1860), puis au Mexique (1861) ; enfin, en 1863, un protectorat est établi sur le Cambodge.

Forcée à entrer en guerre par la Prusse de Bismarck, la France, mal préparée, subit un revers immédiat : Napoléon III est fait prisonnier à Sedan le 1er septembre 1870 et Paris est assiégé par les troupes prussiennes. Dans la capitale, la résistance s'organise, cependant **Léon Gambetta**, député républicain, proclame la fin de l'empire et la nouvelle **Troisième République** le 4 septembre 1870.

La Troisième République (1870-1940)

Le siège de Paris par l'armée prussienne dure plus de quatre mois, provoquant une famine, aggravée par un froid sans précédent. Les élections législatives de février 1871 ramènent à l'Assemblée une majorité de députés monarchistes en faveur des conditions de paix imposées par la Prusse, tandis que les Parisiens forment un gouvernement insurrectionnel, la **Commune** qui rejette l'armistice avec l'Allemagne (la France doit abandonner l'Alsace et la Lorraine et payer une lourde indemnité de guerre). Les communards et le gouvernement s'affrontent et ce dernier organise un nouveau siège de la capitale. De violents combats ont lieu pendant une semaine, faisant de nombreux morts. La supériorité en nombre et en armes donne finalement la victoire au gouvernement légitimiste. Une des plus terribles répressions de l'histoire de France

a lieu : 25 000 Parisiens sont fusillés, dix mille autres sont condamnés et déportés. Le mouvement ouvrier est totalement décapité, la première révolution prolétarienne anticapitaliste est écrasée.

En 1881 c'est le camp des modérés qui domine l'Assemblée, et sous la présidence du premier chef d'État républicain, **Jules Grévy**, le Premier ministre **Jules Ferry** proclame des mesures populaires : liberté totale de la presse et enseignement primaire libre et laïque pour tous, obligatoire de 6 à 13 ans. La liberté d'association est votée en 1884, de même que l'élection des maires des municipalités, jusqu'alors nommés par l'État. La même année, il est décidé que Paris accueillera une exposition universelle en 1889, pour célébrer le centenaire de la Révolution. En 1887, la construction d'une étrange structure en fer commence à célébrer la puissance industrielle de la France. Deux ans plus tard, la **Tour Eiffel** est achevée.

Pendant ce temps, la politique coloniale française se poursuit, beaucoup plus agressive. Entre 1874 et 1900, les forces expéditionnaires ont fait passer de nombreuses régions sous domination française : en Afrique, après l'Algérie, se trouvent le Congo, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, le Gabon, le Niger, le Bénin, le Tchad et Madagascar. En Asie, beaucoup plus facile d'accès depuis l'ouverture du canal de Suez en 1869, la péninsule indochinoise (Vietnam, Cambodge, Laos) est sous contrôle français. En Chine, la France renforce ses positions dans le sud (Yunnan, Canton) mais aussi sur la côte est, à Shanghai. La domination coloniale française atteint son apogée à cette époque, couvrant une superficie seize fois plus grande que celle de la métropole.

Culture française au XIXème siècle

C'est sous la **Monarchie de Juillet** de Louis-Philippe qu'a lieu un véritable réveil de la création littéraire, plutôt endormie pendant la Révolution et l'Empire. En 1830, **Victor Hugo** présente sa pièce *Hernani*, qui bouleverse les conventions classiques du théâtre, tout en synthétisant l'esprit du **Romantisme**, mouvement à la fois artistique et politique, avec lequel se définissent la plupart des œuvres et des auteurs de l'époque, tels que **Balzac** et **Stendhal** pour le roman, **Lamartine** et **Hugo** pour la poésie, **Delacroix** et **Géricault** pour la peinture, **Berlioz** pour la musique. Les thèses essentielles du romantisme soutiennent qu'il est nécessaire de rompre avec les formes restrictives du Classicisme et les idées subversives des Lumières, de donner libre cours à l'expression et aux sentiments individuels, de laisser la place aux masses populaires, privées du droit à la parole.

De plus, cette seconde moitié du XIXe siècle inaugurée par l'Empire consacre un nouvel état d'esprit et une nouvelle mentalité. Les progrès spectaculaires de la science dans tous les domaines, et surtout ses multiples applications pour l'activité industrielle, ont favorisé l'émergence d'une pensée rationaliste qui a affirmé la primauté de l'empirisme scientifique dans toutes les activités humaines. A l'instar des philosophes des Lumières qui défendaient la supériorité de la raison sur la superstition, **Auguste Comte** (1798-1857) a été l'esprit de ce nouveau **positivisme**, qui est le fondement de la sociologie moderne. La production littéraire est également marquée par ce nouvel esprit : alors que le romantisme politique et artistique est épuisé, la générosité et l'idéalisme cèdent la place à un certain **réalisme** dans le style et le matériau. Ce réalisme est déjà présent dans les œuvres de **Balzac** et de **Flaubert**, mais il est encore plus évident dans les écrits de **Maupassant**, des **frères Goncourt**, et plus tard d'**Émile Zola**, le chef de file du **naturalisme**, une vision de la littérature qui doit rendre compte de la société et de ses phénomènes avec la plus grande vérité et objectivité.

Parallèlement aux expéditions militaires françaises, les œuvres littéraires révélant un intérêt croissant pour les terres lointaines se multiplient, c'est la naissance de l'**Orientalisme** : *Un voyage en Orient* (1851) de **Gérard de Nerval** ; *le Roman de la Momie* (1857) de **Théophile Gautier** ; *Salammbô* (1862) de **Gustave Flaubert**. Les peintres voyagent aussi, physiquement ou mentalement, pour trouver l'inspiration dans de nouveaux thèmes et de nouvelles lumières : **Delacroix** et **Gérôme** en particulier, mais aussi **Ingres**, qui n'a jamais visité l'Orient, et plus tard **Renoir**.
